

Cfdt:

VOTRE VOIX
NOTRE ACTION



[du 18 novembre] VOTEZ CFDT [au 27 novembre]

[#2] Élections professionnelles CSE SAPN

VOTER, C'EST SIMPLE !



LA CFDT SAPN DRESSE SON BILAN

Volet n°1 : les succès*

*[La CFDT est en mesure d'apporter les preuves de ses actions, (comptes-rendus DP, courriers), évoquées dans ce tract. Elles sont à votre disposition].

VOS REPRÉSENTANTS CFDT :
L'HUMAIN AVANT TOUT !...



Lors de sa campagne de 2016, la CFDT avait promis de mettre en place un syndicalisme de proximité. Même si tout n'a pas été parfait, la CFDT s'est tenue à cet engagement. C'est pourquoi elle a fait le plus de terrain possible pour rencontrer les salariés afin de prendre en compte leurs doléances. La CFDT a remonté tous les problèmes auprès des managers ou dans les instances représentatives du personnel afin de les traiter.

Lors de sa campagne de 2016, la CFDT avait aussi promis de mettre en place un syndicalisme interactif.

Là aussi, la CFDT a tenu parole. C'est en ce sens qu'un sondage GEPP a eu lieu auprès de tous les salariés qui, par le biais d'un vote, ont pu exprimer leurs souhaits avant l'ouverture de la négociation du nouvel accord. La parole des salariés a permis d'établir un cahier revendicatif CFDT qui est devenu sa ligne directrice tout au long de la négociation GEPP 2019. Mais la CFDT ne s'est pas arrêtée là ! Elle a mis en place un service aux salariés qui a eu un énorme succès. Sans aucune distinction de catégorie socio-professionnelle ou même d'appartenance syndicale, la CFDT a aidé de nombreux salariés dans :

- Les démarches à effectuer pour le cabinet MERCER ou dans le cadre de l'accord GEPP.
- Les démarches à effectuer avec la CARSAT ou la CNAV dans le cadre d'un départ en retraite. La CFDT allant même jusqu'à aider les salariés à ouvrir leurs comptes personnels.
- Les démarches parfois compliquées avec la mutuelle.
- Les démarches de candidatures. La CFDT a aidé des salariés à rédiger leurs CV et lettres de motivation. La CFDT a également organisé des entretiens à blanc afin que les postulants puissent être entraînés et aguerris le jour « J ».
- Les démarches d'ouverture du CPF, compte personnel de formation.

La CFDT a pour slogan « S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS », cette aide aux salariés est son ADN, elle devra encore s'amplifier lors du prochain mandat.

Cette proximité avec les salariés, la CFDT l'a mise en œuvre de nombreuses fois dans des circonstances moins agréables. En effet, la CFDT a :

- ↪ Représenté **14** salariés convoqués pour une sanction pouvant parfois aller jusqu'au licenciement.

Mais la CFDT a su également remplir son rôle de « courroie de transmission », pour cela, elle a :

- ↪ Assisté **6** salariés dans le cadre d'une rupture conventionnelle.
- ↪ Rencontré la direction Sapn à de nombreuses reprises pour traiter de sujets personnels.
- ↪ Organisé des rencontres entre des salariés et la direction lorsque ceux-ci étaient demandeurs.

LES ÉLUS CFDT
SONT POINTUS
SUR TOUS LES
SUJETS !





LA CFDT A OBTENU DU CONCRET

Cfdt: DÉFENDRE NOTRE CONVENTION COLLECTIVE



1

Rappelez-vous !
 La direction générale du travail (DGT) a envisagé de supprimer la convention interentreprise de 1979 dite convention « bleue ».
 Seule la CFDT était au courant !
 Pire, on lui contestait même la véracité de ses propos.
 La CFDT a monté un dossier qu'elle a remis à la DGT, la convention a été rebaptisée mais existe toujours.
 Cette convention continue sous bien des aspects à bénéficier aux salariés Sapn. C'est le cas du calcul des indemnités de licenciement ou de la base de calcul de l'indemnité de départ en retraite.

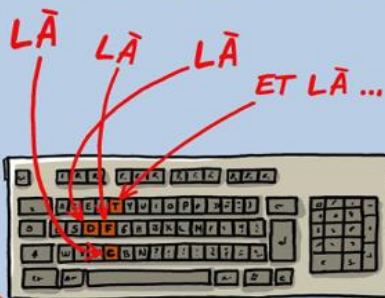
2

Dès 2016, la CFDT a découvert qu'une directive européenne permettait, sous certaines conditions, de maintenir 4 semaines de congés payés à tous les salariés y compris ceux qui ont été en arrêt maladie. Le secteur autoroutier répond aux conditions nécessaires à l'application de cette directive.
 C'est pourquoi, sur ce dossier, la CFDT n'a jamais lâché l'affaire.
 En 2016, 2017, puis 2018, la CFDT est intervenue dans les instances représentatives du personnel et au niveau de l'ASFA.
 La CFDT a même fait faire une étude sur ce sujet à un cabinet d'avocats.
 La direction a finalement accepté d'appliquer cette directive lorsqu'une autre organisation syndicale lui en a fait la demande en 2018, seulement. La CFDT s'en réjouit mais maintient qu'elle est à l'origine de cette application.

DIRECTIVE EUROPÉENNE



VOTE ÉLECTRONIQUE : LA PROCÉDURE EST SIMPLE !



Cfdt:

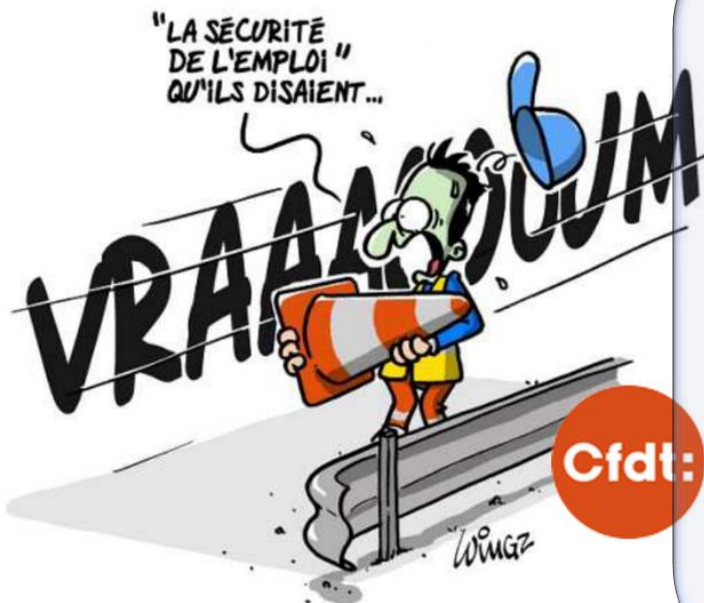
Cfdt:

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

VOTEZ et FAITES VOTER CFDT

3

Depuis le 18 septembre 2018, la loi oblige les usagers à se déporter et à réduire leur vitesse de façon significative à l'approche d'un véhicule à l'arrêt ou circulant à faible vitesse sur les voies. Cela s'appelle le corridor de sécurité. Une amende de catégorie 4 (entre 135 et 375 euros) sanctionne le non-respect de cette règle du code de la route. Le jour même de la sortie de ce décret, la Cfdt interpelait l'ASFA afin de mettre en place cette procédure dans les sociétés d'autoroutes. Ce corridor de sécurité, qui doit être respecté, protège les agents qui interviennent sur l'autoroute et évite qu'ils se fassent frôler par les usagers lorsqu'ils sont à l'arrêt ou au ralenti sur le tracé. Cette nouvelle règle du code de la route commence à produire ses effets. Il va falloir que la communication Sanef/Sapn soit amplifiée afin de la faire connaître à tous les utilisateurs de l'autoroute, pour la rendre plus efficace encore.



Cfdt:

4

La Cfdt a été totalement partie prenante dans cette négociation. Pourtant le bilan reste mitigé et ne donne pas la satisfaction que la Cfdt attendait de cet accord majeur. Cependant, l'accord a tout de même permis :

- De mettre en place les réunions « QVT » trimestrielles en viabilité.
- De mettre 6 tours de service à l'affichage dans la filière péage afin que les salariés sans cycle puissent s'organiser dans leur vie privée.
- De mettre en place le droit à la déconnexion, y compris pour les cadres et les encadrants.
- De mettre en place une contrepartie financière pour les temps de route importants lors de déplacements.

En février 2020, l'accord QVT Sapn sera caduc, il est fort à parier qu'un accord groupe lui succédera. La Cfdt sera très exigeante lors de cette négociation dont la vocation première est d'harmoniser vie privée et vie professionnelle.

Accord QVT Sapn

LA CFDT A OBTENU
QUE VOUS ÉCOUTIEZ
PÉRIODIQUEMENT LES
SALARIÉS S'EXPRIMER
SUR LEURS CONDITIONS
DE TRAVAIL !

LA MACHINE À CAFÉ
LE FAISAIT DÉJÀ
TRÈS BIEN !...



Cfdt:

VOTRE VOIX NOTRE ACTION

[du 18 novembre] **VOTEZ CFDT** [au 27 novembre]



FRAPPEZ UN GRAND COUP...
VOTEZ CFDT !

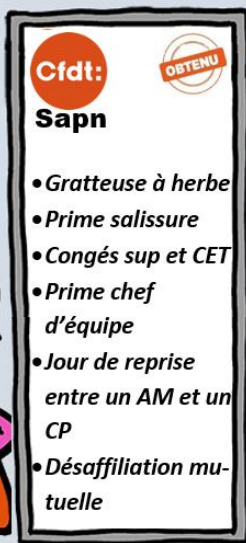


5

Entre janvier 2017 et octobre 2019,
La CFDT a remonté **412** doléances de salariés
en réunions DP !

La CFDT Sapn obtient du concret

Cfdt:



- Après l'avoir demandé en réunion DP du **mois d'avril 2016**, du **mois de juin 2017** puis du **mois d'août 2017**, la CFDT obtient enfin l'achat d'une gratteuse à herbe en **octobre 2017**. Seul bémol, il n'y a qu'une machine pour tout le tracé.
- Après avoir envoyé un courrier au directeur d'exploitation groupe, après l'avoir demandée en réunion DP **d'avril 2018**, en réunion CE de **mai 2018**, la CFDT obtient la mise en place d'une prime de salissure pérenne en **juin 2018**.
- En réunion DP **du 26 avril 2018**, la CFDT obtient que le placement de jours de congés sur le CET ne supprime plus les 2 jours de congés supplémentaires.
- Lors des réunions DP **de juillet et août 2018**, la CFDT s'est battue et a obtenu le versement de la prime de mobilité fonctionnelle pour les chefs d'équipe (2500€).
- En réunion DP **d'août 2019**, la CFDT obtient l'abrogation d'une règle interne qui obligeait les salariés à reprendre pour une journée de travail entre un arrêt maladie et des congés payés.
- Après l'avoir demandée lors des réunions DP **de janvier 2016, mai 2017, mars 2018**, la CFDT obtient la dispense d'adhésion à la mutuelle pour un des 2 salariés en couple chez Sapn lors de la réunion DP de **septembre 2019**.

6

ACCORDS GEPP 2016 & 2019

Ces deux accords GEPP sont la fierté de la CFDT. Dès l'accord GEPP 2016, la CFDT s'est totalement investie dans cette négociation.

La CFDT a lancé deux sondages qui lui ont permis de construire ses cahiers revendicatifs pour les deux accords dès les réunions de cadrage.

La CFDT en a assuré (pour l'accord 2016) et en assure encore (pour l'accord 2019) le « service après-vente ».

C'est ainsi que la CFDT a accompagné **55** salariés dans des démarches « GEPP ».

RAISON DE VOTRE
VOYAGE ?



Rejoignez-nous sur notre site <https://cfdt-groupesaneff.fr>

Pour distribution, le 21 octobre 2019 --- [NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE] ---